

Vers une prime plus juste pour tous !

Dans le cadre de la fusion et de l'harmonisation du volet social, plus de 57 % des agents de l'HNSM voient leur prime de service diminuer (jusqu'à 30% pour certains).

Soucieux de gagner et défendre des droits pour toutes et tous, nos organisations syndicales ont rencontré le directeur le 9 juin à ce sujet. Nous avons revendiqué l'attribution de moyens financiers supplémentaires pour permettre un étalement de la diminution de la prime sur trois ans pour les agents concernés et ne pas amputer la prime attribuée aux autres agents.

L'enveloppe globale pour la prime de service doit représenter 7,5% de la masse salariale brute (salaire net + cotisation sociale part salariale). Selon Mr Fréchou elle devrait prendre en compte la CSG et la CRDS (Contribution Sociale Généralisée et Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), ce qui ne serait pas le cas dans nos établissements. Cela est susceptible d'atteindre environ 350 000 € qui viendrait abonder l'enveloppe globale de la prime.

Sur l'Hôpital Esquirol, la prime correspond à peu près à un 13ème mois et ne tient pas compte de l'ancienneté. Ainsi elle est identique à l'ensemble des agents. A l'HNSM le calcul de la prime tient compte de l'ancienneté, ce qui « pénalise les jeunes agents au profit des anciens ». Sauf que de nombreux agents ayant commencé leur carrière à l'HSNM subissent la double peine: ils ont débuté avec une faible prime, et se retrouvent aujourd'hui avec une prime fortement amputée.

Le Directeur ne serait pas opposé à un aménagement. Cependant, il souhaite que cela se fasse dans le cadre de l'enveloppe destinée au versement de la prime, tandis que nous demandions que cela soit financé par une enveloppe exceptionnelle.

C'est pourquoi dans un souci de clarification notamment sur la prise en compte de la CSG et de la RDS, nous avons demandé que cette question soit votée lors du prochain CTE en septembre.

Nos organisations syndicales ont à cœur de mener à terme ce dossier qui est un des dommages collatéraux de la fusion et qui pénalise plus d'un agent sur deux à l'HNSM. Le syndicat Force Ouvrière souhaite se rallier à cette revendication. Dans un souci d'unité et d'efficacité nous appelons l'ensemble des syndicats à nous rejoindre.